Nations Unies E/ECA/COE/44/13

Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2025

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-quatrième réunion
Tanger (Maroc) (hybride), 28 – 30 mars 2026

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*
Questions statutaires

Rapport du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa onzième réunion

Note du secrétariat

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique a l'honneur de transmettre aux membres de la Commission le rapport du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa onzième réunion.

* E/ECA/COE/44/1.

A.25-01296 (F)

Rapport du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sur les travaux de sa onzième réunion

Introduction

1. Le Secrétariat de l'ONU a lancé l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, dont le but est de mettre en place un mécanisme formel pour examiner et coordonner les activités des États Membres en matière d'information géospatiale. Des comités régionaux ont été créés, notamment le Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, qui a été officiellement reconnu et coopté par le Comité d'experts sur la gestion mondiale de l'information géospatiale à sa cinquième session, organisée en août 2015 à New York. La onzième réunion du Comité régional s'est tenue à Accra du 17 au 21 novembre 2025, parallèlement à la conférence 2025 sur les systèmes d'information géographique en Afrique (AfricaGIS).

2. Fort de la volonté de coordonner le développement géospatial et de participer activement aux efforts déployés à l'échelle mondiale, le Comité régional a, au cours de la dernière décennie, élaboré des cadres, politiques, ressources et systèmes innovants englobant tous les aspects. Ses efforts rendent les technologies de l'information géospatiale plus accessibles et en font une ressource indispensable pour les décideurs, les architectes de la politique et les communautés sur le continent.

3. S'appuyant sur les progrès faits aux réunions précédentes, le Comité régional s'est attaché à renforcer le consensus entre les pays africains, à revoir les structures et le fonctionnement et à s'orienter dans les méandres des mécanismes de financement nécessaires à des progrès durables.

4. Le but de la onzième réunion du Comité régional était d'examiner les activités et recommandations passées et d'alimenter une vision commune de la gestion de l'information géospatiale en Afrique. Ensemble, les participants ont échangé leurs connaissances, inspiré l'innovation et amélioré les meilleures pratiques qui exploitent le potentiel unique de l'Afrique.

5. Les participants ont examiné un certain nombre de questions, notamment :

a) La mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale en Afrique ;

b) Le renforcement des liens avec d'autres sous-comités régionaux et initiatives géospatiales mondiales pour relayer plus largement le point de vue de l'Afrique et partager l'expérience acquise par le continent sur la scène internationale ;

c) La préconisation d'une meilleure intégration des données géospatiales dans les cadres et plans nationaux de développement ;

d) La promotion de l'utilisation éthique de nouvelles frontières de données (flux de données hyperlocales, analyse spatiale en temps réel, etc.), tout en exploitant l'intelligence artificielle et les techniques cartographiques avancées.

I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

A. Participation

6. Plus de 80 participants, dont les membres du Comité régional, les représentants des autorités nationales chargées de l'information géospatiale, les experts de divers secteurs et de divers groupes d'organisations sous-régionales et régionales, ont assisté à la réunion.

7. Plus particulièrement, des représentants des pays africains suivants y ont participé : Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Eswatini, Ghana, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Togo, Tunisie et Zambie.

8. Des personnes expérimentées et des observateurs de nombreux pays non africains étaient également présents, tout comme des représentants du secteur privé et des organisations suivantes : Agence allemande de coopération internationale, Agence namibienne de la statistique, Agence nationale pour la recherche-développement dans le domaine spatial du Nigéria, Agence spatiale algérienne, Bureau national de statistique du Kenya, Centre régional de la cartographie des ressources de développement, Commission foncière du Ghana, Commission de l'Union africaine, Fédération internationale des géomètres, Institut national de la statistique du Cameroun, Institut régional africain pour les sciences et technologies géospatiales et Pasco Corporation.

9. Des représentants des entités suivantes des Nations Unies y ont également participé : Secrétariat du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, branche Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et Centre mondial des Nations Unies pour la connaissance et l'innovation géospatiales.

B. Exposés introductifs

10. La onzième réunion de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a débuté par les exposés introductifs présentés par de hauts fonctionnaires.

11. Le Chef de la Section des services d'information géospatiale de la CEA, Andre Nonguierma, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants à la onzième session du Comité régional et en leur communiquant des informations sur son déroulement. Le projet d'organisation des travaux de la onzième réunion reflétait le double rôle des réunions du Comité régional, qui était à la fois de processus parlementaire et de cadre d'échange intellectuel et d'interaction fructueuse entre les participants.

12. Le président sortant du Conseil exécutif du Comité régional, Clinton Heimann, a mis en évidence la volonté collective résolue d'allier programmes géospatiaux nationaux et programmes de développement plus généraux et a noté la nécessité de passer de systèmes fragmentés à des arrangements nationaux cohérents. Il a reconnu que le soutien politique, une législation efficace et des institutions solides en matière de gouvernance étaient essentiels à la réussite de la mise en œuvre.

13. Le représentant du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Guillaume Le Sourd, a remercié le Ghana pour son hospitalité et a salué le dévouement sans faille de la CEA. Il a souligné que, malgré les difficultés relatives aux réformes en cours

et aux contraintes budgétaires au sein de l'Organisation des Nations Unies, l'action de la CEA a permis de fédérer la communauté géospatiale en Afrique et de lui conférer une autonomie accrue et a inspiré ses progrès. Il a salué le dynamisme et la détermination actuels dont font preuve les membres africains de la CEA pour améliorer la gestion de l'information géospatiale et en faire un atout stratégique au service du développement.

14. Le président du Conseil spatial africain de l'Agence spatiale africaine, Tidiane Ouattara, a délivré un message de bonne volonté dans lequel il a souligné la forte convergence entre le mandat de l'Agence et les objectifs de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale. Il a expliqué que les quatre principaux segments de l'Agence — observation de la Terre, navigation et positionnement, communication et astronomie — constituaient le fondement du renseignement géospatial. Il a souligné l'engagement pris par l'Agence de travailler en étroite collaboration avec le Comité régional et la CEA afin d'intégrer les priorités géospatiales dans le programme spatial plus large de l'Union africaine.

15. Le directeur du Centre africain pour la statistique, Samuel Annim, a ouvert la réunion en prenant acte du moment charnière auquel est confrontée la communauté internationale du développement, citant des problèmes récents, tels que l'arrêt du financement de l'enquête démographique et sanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international. Il a souligné que, pour remédier à la fragmentation du secteur géospatial et, plus largement, de la gestion des données, il fallait mettre en place des partenariats ambitieux, coordonner les efforts et adopter des approches intégrées. Il a assuré les participants que la CEA était déterminée à soutenir les initiatives géospatiales et a affirmé que l'information géospatiale faisait toujours partie intégrante de la stratégie d'exploitation des données adoptée par le continent, indépendamment des changements structurels qui pourraient être apportés.

II. Questions d'organisation [point 2 de l'ordre du jour]

A. Élection du Conseil exécutif

16. Le Comité régional a élu à l'unanimité les pays suivants comme membres du Conseil exécutif de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour la période 2025-2026.

Président :	Maroc
Premier Vice-Président :	Burkina Faso
Deuxième Vice-Président :	Mozambique
Premier Rapporteur :	Burundi
Premier Rapporteur :	Congo
Membre de droit :	Éthiopie

17. Il a également été convenu que la CEA continuerait à assurer les services de secrétariat du Conseil.

B. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

18. Les participants ont passé en revue l'ordre du jour, le programme de travail et le règlement intérieur. L'ordre du jour provisoire de la onzième réunion du Comité reproduit dans le document E/ECA/GGIM-A/11/1/Rev.1, a été adopté sans modification, comme suit :

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
    a) Élection du Conseil exécutif ;
    b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail ;
    c) Règlement intérieur.
3. Présentation des rapports.
4. Questions de politique générale.
5. Questions techniques.
6. Nouvelles tendances.
7. Adoption du rapport sur les travaux de la dixième réunion.
8. Dates proposées pour la onzième réunion.
9. Questions diverses.
10. Clôture de la réunion.

19. Le projet de programme de travail, tel qu'il figure dans le document E/ECA/GGIM-A/10/2, était fondé sur l'ordre du jour provisoire et a également été adopté sans modification.

C. Règlement intérieur

20. Le Comité régional a appuyé la proposition visant à modifier certains articles des statuts de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/ECA/GGIM-A/1/4). Les participants ont examiné les modifications apportées aux paragraphes 1 et 3 de l'article 10 concernant les membres de la CEA élus au Bureau du Comité d'experts qui deviendraient membres de droit.

21. Le Comité régional a accepté une modification au paragraphe 3 libellé comme suit :

> Tout État membre du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale élu pour siéger au Bureau mondial du Comité d'experts sera, pendant la durée de son mandat au niveau mondial, membre de droit du Conseil exécutif du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale.
>
> Les membres de droit présentés dans le présent paragraphe s'ajoutent aux membres dont les noms figurent au paragraphe 1 et n'ont aucune incidence sur leur élection ou leur mandat.

D. Décisions

22. Le Comité régional a accepté de mettre en place une nouvelle structure, composée de quatre groupes de travail, en vue d'améliorer l'efficacité de son fonctionnement. La composition des groupes de travail est indiquée ci-dessous.

Groupe de travail	*Membres votants*	*Observateurs*
Cadre intégré de l'information géospatiale	Afrique du Sud Burundi Burkina Faso Cameroun Maroc	Côte d'Ivoire, Ghana, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger, Nigéria, Togo, Centre régional de la cartographie des ressources, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain pour les sciences et technologies géospatiales
Intégration de l'information géospatiale et statistique	Algérie Cameroun Comores Mozambique Nigéria	Afrique du Sud, Burkina Faso, Namibie, Niger, Togo, Centre régional de la cartographie des ressources, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain pour les sciences et technologies géospatiales
Référentiel géodésique africain	Afrique du Sud Cameroun Côte d'Ivoire Madagascar Tunisie	Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Maroc, Niger, Nigéria, Ouganda, Togo, Centre régional de la cartographie des ressources, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain pour les sciences et technologies géospatiales
Administration et gestion des biens fonciers	Congo Eswatini Ghana Ouganda Maroc	Afrique du Sud, Burkina Faso, Niger, Togo, Centre régional de la cartographie des ressources, Commission économique pour l'Afrique, Institut régional africain pour les sciences et technologies géospatiales

23. Deux centres d'excellence régionaux, à savoir l'Institut régional africain pour les sciences et technologies de l'information géospatiale et le Centre régional de cartographie des ressources de développement, continueront d'apporter un appui technique aux activités de chaque groupe de travail et d'assurer des services de secrétariat à cet effet.

24. Les questions opérationnelles fondamentales et les difficultés rencontrées par le Comité régional ont été abordées, notamment les difficultés liées au leadership et à la gouvernance, les obstacles liés au cadre et aux infrastructures et la nécessité pour les membres de la CEA d'assumer leurs responsabilités en matière de financement. L'importance de mettre en place un mécanisme global de gouvernance géospatiale en Afrique a été réaffirmée.

III. Présentation des rapports [point 3 de l'ordre du jour]

A. Activités des groupes de travail

25. Le président du Groupe de travail sur le cadre intégré de l'information géospatiale a indiqué que la première réunion s'était tenue le 4 novembre 2025 afin de faciliter la mise en œuvre concrète du cadre en Afrique. À l'occasion de

la réunion, le Groupe de travail a examiné son mandat (objectifs, activités et méthodes de travail), procédé à une évaluation de référence de l'état d'avancement de la mise en œuvre du cadre en Afrique et élaboré un programme de travail pour la coordination régionale.

26. Le président du Groupe de travail sur l'intégration de l'information géospatiale et statistique a indiqué que le Groupe de travail avait tenu sa réunion inaugurale en octobre 2025 pour définir ses objectifs, examiner le degré d'intégration de l'information statistique et géospatiale dans chaque pays et débattre des difficultés communes. Le Groupe de travail avait accepté de mettre en place une plateforme de communication numérique et d'organiser des réunions mensuelles en ligne, ainsi qu'une réunion annuelle en présentiel prévue en marge de la réunion principale du Comité régional en vue de créer une synergie et d'optimiser l'utilisation des ressources.

27. Le président du Groupe de travail sur le référentiel géodésique africain a indiqué que l'objectif du Groupe de travail était de faire progresser les efforts visant à renforcer l'infrastructure géodésique du continent. Depuis septembre 2025, le Groupe de travail s'était réuni à trois reprises pour définir son mandat, élire ses dirigeants et débattre de la coopération. En particulier, un mémorandum d'accord a été signé avec une entreprise technologique aux États-Unis d'Amérique pour bénéficier d'un soutien technique.

28. Le président du Groupe de travail sur l'administration et la gestion des biens fonciers a indiqué que le Groupe de travail avait été chargé d'évaluer les solutions pour la gestion durable des terres en Afrique. Le Groupe de travail prévoyait d'organiser sa première réunion en ligne dans les semaines à venir et invitait un nombre important de participants pour renforcer la représentation de toutes les sous-régions d'Afrique.

B. Autres rapports

29. Le Comité régional a présenté un rapport dans lequel il soulignait la nécessité d'une plus grande reconnaissance et participation du secteur privé dans la gouvernance géospatiale en Afrique. Il a été suggéré de créer un réseau universitaire formel, car les réseaux universitaires sont essentiels à la mise en œuvre des cadres, étant donné que les universités et les instituts de recherche peuvent traduire les normes techniques en programmes d'études pratiques et utiliser des cas adaptés aux besoins de chaque pays.

30. Hussein Farah, professeur associé à l'Université technique du Kenya, a présenté le Système mondial d'observation géodésique, qui s'appuie sur des réseaux d'observation à l'échelle mondiale utilisant des techniques telles que l'interférométrie à très grande base, la télémétrie laser par satellite et l'astronomie pour suivre avec précision la forme, la gravité et les changements dynamiques de la Terre. Il a fait remarquer que l'Afrique ne contribuait actuellement que de manière limitée aux observations géodésiques, avec un seul site important, situé en Afrique du Sud, prenant en charge tous les types d'observations. Le Global Geodetic Observatory System (Système mondial d'observatoires géodésiques) a été mis au point pour que de nouveaux emplacements puissent être identifiés et proposés en vue de mettre en place des infrastructures supplémentaires visant à améliorer la contribution de l'Afrique aux mesures géodésiques à l'échelle mondiale.

31. Enfin, le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a donné des précisions sur sa structure mondiale, faisant observer qu'il rendait compte du Conseil économique et social. Le secrétariat a également présenté le programme de travail, les priorités et les réalisations du Comité d'experts, ainsi que les dernières décisions prises par celui-ci, notamment les préoccupations exprimées par les membres de la CEA au sujet de la pénurie de personnel au

secrétariat et les difficultés qui en découlaient pour le bon fonctionnement du Comité.

IV. Questions de politique générale [point 4 de l'ordre du jour]

A. Présentations

32. Le président de la branche États arabes de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Mustapha Kahhak, a noté que le Comité régional avait renforcé la coopération régionale en matière de gestion de l'information géospatiale grâce à une gouvernance structurée. Il avait mis l'accent sur l'harmonisation des cadres géodésiques avec les normes mondiales, la promotion de la gouvernance géospatiale à l'aide du Cadre intégré de l'information géospatiale et l'adoption des meilleures pratiques. La collaboration entre le Comité régional et son homologue pour l'Asie et le Pacifique dans le cadre de plans de travail conjoints reflétait une démarche proactive de gouvernance géospatiale interrégionale et de gouvernance géospatiale transversale.

33. Un représentant de la branche Europe de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a indiqué qu'en diversifiant son Comité exécutif, avec l'arrivée de nouveaux membres venus de Chypre et de Finlande, elle avait étendu son leadership au-delà de sa base traditionnelle afin de la rendre plus équilibrée et plus représentative de la région tout entière. La nouvelle structure attribuait des responsabilités clairement définies à chaque membre tout en respectant quatre principes directeurs : soutien du président, visibilité et responsabilité effective, alignement stratégique sur les priorités mondiales et flexibilité de la coopération.

B. Discussion

34. Les participants sont parvenus à un certain nombre de conclusions concernant la gouvernance et l'efficacité opérationnelle :

a) Le financement par les membres de la CEA était urgent et les groupes de travail exécutifs pouvaient être améliorés en intégrant le secteur privé et les réseaux universitaires ;

b) Les statuts pourraient être modifiés afin d'inclure un membre de droit au comité exécutif. Plus précisément, tout membre de la CEA élu au Bureau du Comité d'experts sur la gestion mondiale de l'information géospatiale à l'échelle mondiale sera, pendant la durée de son mandat au niveau mondial, membre de droit du Conseil exécutif de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ;

c) Compte tenu de la nécessité de favoriser les partenariats stratégiques et d'élargir la participation des observateurs, la participation sans faille de la Fédération internationale des géomètres à toutes les séances de la onzième réunion a été jugée positive et ses contributions au progrès de l'excellence géospatiale ont été des plus utiles ;

d) Le faible taux de mise en œuvre des recommandations et des résolutions adoptées par le Comité régional dans le passé était préoccupant. Étant donné qu'il n'existait aucun mécanisme structuré permettant de suivre, d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des stratégies continentales, notamment le Plan d'action africain sur la gestion mondiale de l'information géospatiale, et d'en rendre compte systématiquement, il était

urgent de mettre en place une fonction solide de suivi et d'évaluation pour renforcer la responsabilité effective du Comité, de garantir la pertinence stratégique de ses travaux et d'améliorer son efficacité globale ;

e) La traduction de cadres stratégiques, tels que le Cadre intégré des Nations Unies pour l'information géospatiale en applications nationales et régionales concrètes, avait été limitée par l'absence de plateformes d'experts structurées et propres à chaque secteur. Des domaines prioritaires, tels que les statistiques, la gestion des ressources marines et la gouvernance des frontières, ont nécessité une coordination technique spéciale pour faire face à des problèmes géospatiaux complexes et harmoniser les pratiques entre les membres de la CEA.

C. Décisions

35. Compte tenu de l'importance de la création de réseaux et de groupes thématiques, deux comités permanents ont été désignés avec pour mission de délibérer et de fournir des orientations au Comité régional sur les mesures à prendre pour créer un réseau du secteur privé et un réseau universitaire.

36. Le Comité régional a décidé de nouer des partenariats stratégiques avec les parties concernées en vue de mettre en place des programmes de formation sur mesure destinés à donner à une nouvelle génération de leaders dans le domaine géospatial en Afrique les moyens d'agir.

37. Un petit groupe consultatif composé de hauts représentants a été créé afin de réfléchir et de fournir des orientations sur les mesures pratiques à prendre pour établir un réseau universitaire au sein du Comité régional.

D. Recommandations

38. À la lumière de la discussion, le Comité régional a formulé les recommandations suivantes :

a) Les membres de la CEA devraient :

i) S'efforcer de mettre en place de nouveaux réseaux thématiques de manière à assurer une représentation équilibrée ;

ii) Prendre des mesures visant à améliorer le financement des nouveaux réseaux, en vue de surmonter les limites actuelles ;

iii) Rendre compte de leurs progrès et de leurs réalisations à chaque réunion ultérieure du Comité régional, portant sur la mise en œuvre des résolutions adoptées aux réunions précédentes par la communauté géospatiale africaine et les mesures prises par les membres de la CEA en réponse aux recommandations formulées précédemment.

b) Les parties intéressées devraient continuer à faire connaître aux responsables africains de l'action gouvernementale l'importance de l'information géospatiale pour le développement et à préconiser la création d'un comité statutaire sur la gestion de l'information géospatiale en Afrique, placé sous les auspices des organismes compétents au niveau continental ou mondial, voire les deux.

c) Le Conseil exécutif devrait :

i) Intégrer officiellement la Fédération internationale des géomètres comme l'un de ses principaux partenaires observateurs dans les délibérations futures, favorisant ainsi le renforcement de la collaboration mondiale et l'échange de connaissances qui relayent plus largement le point de vue de l'Afrique dans les instances géospatiales internationales ;

ii) Créer un répertoire des études sur la valeur géospatiale dans la région pour aider les membres de la CEA dans leur volonté de convaincre les dirigeants politiques de l'importance de mettre en œuvre des politiques et des projets géospatiaux pour améliorer le financement public des activités géospatiales ;

iii) Proposer en vue de son examen la création d'une équipe spéciale chargée du suivi et de l'évaluation, composée de cinq membres : trois experts chevronnés (qui devraient être d'anciens présidents ou vice-présidents du Conseil exécutif) et deux anciens respectés. Cette équipe procédera à un examen d'ensemble en rassemblant tous les rapports des réunions précédentes, en extrayant les principaux éléments du Plan d'action africain et des documents stratégiques connexes et en détaillant systématiquement toutes les résolutions, décisions et recommandations pertinentes ; elle évaluera en outre l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces mesures et formulera des recommandations claires et applicables visant à orienter les initiatives futures ;

iv) Proposer au Comité régional, afin de renforcer la coordination technique et d'accélérer la mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale dans les différents secteurs essentiels du développement, la mise en place de groupes d'experts techniques au sein de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, formés en collaboration avec les institutions homologues concernées et axés sur les applications sectorielles importantes (initialement dans les secteurs des statistiques, de l'environnement marin et des frontières), qui seront chargés d'établir un projet de mandat et des plans de travail sectoriels, et qui feront l'objet d'un examen préalablement avant leur établissement formel à la douzième réunion du Comité régional ;

v) Collaborer avec la CEA et le Centre mondial des Nations Unies pour la connaissance et l'innovation géospatiales en vue de promouvoir le leadership géospatial dans le cadre d'une formation personnalisée au leadership géospatial en Afrique, mettant l'accent sur les compétences non techniques pour la mobilisation des décideurs et l'affirmation de la valeur, afin de constituer un corps de champions africains chargés de promouvoir la mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale et de propulser l'Afrique vers l'excellence géospatiale auto-entretenue ;

vi) Élaborer une feuille de route stratégique pour veiller à ce que le président du Conseil exécutif traite des événements de haut niveau, tels que la Conférence des ministres de la CEA, afin d'obtenir un soutien politique de haut niveau et de renforcer le leadership politique, la sensibilisation et l'engagement au niveau national.

d) Avant chaque réunion, le secrétariat devrait diffuser un rappel général des résolutions et recommandations antérieures ainsi qu'un formulaire type de notification permettant de documenter la conformité et les progrès réalisés.

V. Questions techniques [point 5 de l'ordre du jour]

A. Présentations

39. Plusieurs initiatives et programmes ont été présentés afin d'illustrer comment les parties prenantes africaines, les partenaires technologiques mondiaux et le système des Nations Unies harmonisaient les cadres techniques grâce à des outils pratiques et à des activités de renforcement des capacités. Les

participants ont été informés que la synergie qui en résultait accélérait le déploiement de l'information géospatiale au service du développement, renforçait les capacités institutionnelles et faisait en sorte que des informations géographiques précises et actualisées contribuent directement à des sociétés plus résilientes et durables.

40. Le spécialiste de la gestion de l'information géospatiale du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, Guillaume Le Sourd, a noté que le Cadre intégré de l'information géospatiale fournissait un guide stratégique complet pour développer, intégrer et renforcer la gestion de l'information géospatiale dans tous les pays. Sous la direction du secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Cadre a été élaboré dans le cadre d'ateliers et de consultations de haut niveau organisés dans toute l'Afrique pour conférer une autonomie accrue aux initiatives nationales.

41. Le présentateur de l'initiative GIS for Good, Salim Sawaya, a expliqué comment les organisations à but non lucratif et mondiales pouvaient utiliser des systèmes d'information géographique avancés pour maximiser leur impact social, améliorer les interventions humanitaires et soutenir la prise de décisions éclairées, en mettant l'accent sur les partenariats et les solutions modulables.

42. Le directeur technique de Digital Earth Africa, Edward Boamah, a expliqué que l'initiative mondiale répondait aux besoins du continent en matière d'observation de la Terre en fournissant des données satellitaires accessibles pour diverses applications, allant de la gestion de l'eau et de l'intervention en cas de catastrophes à la surveillance environnementale, en passant par l'autonomisation des gouvernements africains et des communautés africaines dans l'utilisation de l'intelligence spatiale pour la planification et la prise de décision.

43. Le vice-président chargé de la stratégie d'une entreprise fournissant des solutions avancées d'observation de la Terre, Wei Sun, a expliqué que l'entreprise proposait des images satellite de 50 centimètres à l'échelle de l'Afrique, fournissant des données d'observation de la Terre à haute résolution à tous les pays africains. Ces images ont facilité la cartographie, la planification urbaine, l'agriculture, la surveillance des catastrophes et la sécurité nationale.

44. Un représentant de l'Open Geospatial Consortium a déclaré que le Consortium offrait un cadre inclusif aux gouvernements, aux universités et aux experts du secteur privé leur permettant de développer conjointement des normes géospatiales ouvertes et consensuelles. Ces normes, librement accessibles et exemptes de restrictions liées à la propriété intellectuelle, ont été fondamentales pour la mise en place de systèmes géospatiaux interopérables à l'échelle régionale et mondiale.

45. À l'occasion d'un exposé sur un partenariat entre le Gouvernement japonais et une entreprise japonaise de services d'information géospatiale, un représentant du gouvernement a expliqué que l'entreprise nouait des partenariats solides avec des pays africains pour faire progresser les écosystèmes de données géospatiales. La coopération technique a porté sur divers domaines, allant de la cartographie topographique et de l'imagerie satellite à la modernisation des centres de télédétection et au déploiement de réseaux de référence de positionnement avancés.

46. Le Directeur exécutif de l'Institut régional africain pour les sciences et technologies de l'information géospatiale, Lazarus Ojigi, a fait observer que des institutions de renforcement des capacités, comme le Centre régional de la cartographie des ressources de développement et l'Institut régional africain des sciences et technologies de l'information géospatiale développaient les capacités de l'Afrique en matière d'innovation géospatiale en assurant des

formations ciblées, fournissant un soutien opérationnel et nouant des partenariats de recherche. Leurs mandats prévoyaient non seulement d'assurer un enseignement scolaire, mais aussi d'organiser des ateliers techniques, des activités de mentorat sur les technologies émergentes (intelligence artificielle, drones, Internet des objets) et de soutenir la transformation numérique des institutions.

47. La Directrice du Réseau des solutions pour le développement durable, Maryam Rabiee, a présenté l'initiative SDGs Today de l'organisation. Cette initiative proposait une formation structurée à l'intelligence artificielle géospatiale, qui intégrait l'intelligence artificielle à l'analyse spatiale pour ouvrir de nouvelles perspectives pour le développement de l'Afrique. La formation a abordé les problèmes les plus urgents auxquels l'Afrique devait faire face en proposant des démonstrations d'applications dans le monde réel et en favorisant l'acquisition de compétences pratiques chez les professionnels, les étudiants et les décideurs.

48. Un représentant d'Esri a décrit la manière dont les opérations de recensement en Afrique étaient transformées par les systèmes d'information géographique, qui permettaient aux pays de créer des cartes numériques dynamiques pour le dénombrement, de valider les adresses par satellite ou dans le cadre d'enquêtes et de gérer la logistique complexe du recensement de manière efficace et transparente.

49. Tournant le regard vers l'avenir de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Comité d'experts a partagé une vision de l'avenir de l'information géospatiale, en particulier le rôle et les orientations stratégiques de l'Afrique et sa contribution à la promotion du programme mondial dans le domaine géospatial.

50. Un représentant de l'Agence spatiale algérienne a présenté une approche nationale globale de l'information géospatiale au service du développement durable en Afrique, qui combine la mise au point de systèmes de cartographie et de données spatiales, une participation active à l'agriculture de précision et à la surveillance des catastrophes, ainsi que l'intégration des ressources satellitaires aux compétences techniques locales.

51. M^me^ Rabiee a expliqué que la CEA et le Réseau des solutions pour le développement durable avaient organisé la Journée des systèmes d'information géographique, une initiative mondiale visant à promouvoir l'utilisation de l'innovation géospatiale au service des objectifs de développement durable en réunissant des experts mondiaux, en présentant des applications réussies et en créant des réseaux d'échange de connaissances. Le rôle de l'Afrique dans la progression des capacités géospatiales grâce à l'innovation, au leadership et aux partenariats a été mis en avant.

52. Ayenika Godheart, statisticienne à la Section de gestion de l'information géospatiale, a indiqué que, dans le cadre de l'action menée au niveau mondial, un atelier avait été organisé sur le Cadre intégré de l'information géospatiale, un guide destiné à aider les gouvernements à mettre en œuvre des systèmes géospatiaux efficaces pour soutenir le développement social, économique et environnemental durable. Les facilitateurs avaient souligné le rôle du cadre dans le suivi des priorités nationales de développement, fait mieux connaître le cadre et associé les parties prenantes à l'élaboration d'orientations de mise en application recommandées. Cet atelier largement participatif avait facilité l'apprentissage entre pairs parmi les membres de la CEA, permettant aux participants de considérer le cadre comme une référence stratégique pour le leadership géospatial national.

53. Les représentants de l'Afrique du Sud, du Burkina Faso, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Mozambique, du Rwanda et du Sénégal ont brièvement fait le point sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de leur plan d'action relatif au Cadre intégré de l'information géospatiale.

B. Discussion

54. Les participants se sont félicités de la coopération qui s'est établie entre les organismes nationaux de statistique et les agences d'information géospatiale et de cartographie dans le cadre des conseils prodigués pour la mise en œuvre du Cadre statistico-géospatial mondial.

55. Les participants ont pris note de la possibilité de renforcer la collaboration entre l'information géospatiale et les communautés statistiques durant de prochains recensements généraux de la population et des logements de 2030.

56. Le Comité régional a félicité l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Eswatini, le Mali, le Mozambique, le Rwanda et le Sénégal pour les progrès accomplis.

C. Recommandations

57. À la lumière de la discussion, le Comité régional a formulé les recommandations suivantes :

a) Les membres de la CEA qui élaborent actuellement leur cadre devraient accélérer les étapes restantes, avec l'appui technique continu du Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales, pour que les plans puissent être finalisés en vue de leur présentation à la prochaine réunion, en 2026 ;

b) Les centres d'excellence africains devraient fournir un appui technique et institutionnel aux membres de la CEA pour la mise en œuvre du Cadre intégré de l'information géospatiale et devraient élaborer des programmes d'études et des supports de formation appropriés sur le cadre, en étroite collaboration avec le Centre mondial des Nations Unies pour la connaissance et l'innovation géospatiales ;

c) Le Centre mondial des Nations Unies pour les connaissances et l'innovation géospatiales devrait aider de toute urgence le continent à :

i) Organiser des ateliers sous-régionaux de renforcement des capacités en Afrique consacrés à l'amélioration des dispositifs nationaux d'information géospatiale à l'intention des pays francophones, en collaboration avec des partenaires, dont le secrétariat de la branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, la SDG Data Alliance, etc. ;

ii) Apporter un appui technique et financier aux pays qui ont indiqué qu'ils avaient besoin d'assistance pour entamer l'élaboration de plans d'action en vue de la mise en place de cadres intégrés de l'information géospatiale au niveau des pays ;

iii) Conférer une autonomie accrue aux stratégies de financement grâce au guide de financement des cadres de l'information géospatiale en organisant des ateliers. Cela permettra aux membres de la CEA de disposer des techniques nécessaires pour quantifier les avantages géospatiaux, tels que les modèles de retour sur investissement reliant les données à l'ajustement à la hausse du produit intérieur brut, et pour exploiter d'autres sources de financement, comme les partenariats public-privé et les obligations vertes, alimentant ainsi une révolution du leadership géospatial en Afrique ;

d) Les membres de la CEA devraient :

i) Renforcer la collaboration avec les institutions océanographiques et hydrographiques nationales pour que le Cadre intégré de l'information

géospatiale pour l'hydrologie soit effectivement mis en œuvre ;

ii) Exploiter les ressources des communautés statistique et géospatiale et veiller à ce que les mesures prises pour intégrer les statistiques géospatiales soient mises en œuvre de manière collaborative entre les organismes nationaux d'information géospatiale et les bureaux de statistique.

e) Le Comité régional, reconnaissant qu'il est indispensable d'améliorer l'interopérabilité des données, devrait faciliter la création d'un groupe de travail technique ad hoc composé de représentants de l'Afrique du Sud, du Ghana et de la Namibie et d'autres pays intéressés pour faire progresser l'intégration de coordonnées géographiques précises dans les cadres d'analyse statistique.

VI. Nouvelles tendances [point 6 de l'ordre du jour]

A. Présentations

58. Un participant a présenté l'initiative Map Africa porteuse de transformation qui a pour but de créer des cartes de référence détaillées et faisant autorité pour chaque pays africain, renforçant ainsi la cartographie géospatiale sur le continent. L'intervenant a noté que Map Africa comblait le fossé structurel qui existait pour les nombreux pays africains qui ne disposaient pas de données cartographiques complètes et actualisées, ce qui freinait leur planification du développement et leur prise de décision. L'initiative a permis de collaborer avec les institutions cartographiques nationales et d'apporter un appui technologique à un prix subventionné, donnant ainsi aux pays africains les moyens d'action pour renforcer leurs capacités endogènes en matière de cartographie.

59. Haifa Aboubaker, conseillère technique pour le Programme frontière de l'Union africaine, a fait remarquer que, puisque seul un tiers des frontières du continent était clairement délimité, il existait des sources potentielles de conflit en cas de litiges au sujet des ressources ou des limites territoriales. Dans le cadre du Programme frontière, l'Union africaine a donné la priorité au renforcement des capacités dans le cadre de réformes institutionnelles, de formations techniques des gardes-frontières et du déploiement de technologies modernes, y compris des systèmes géospatiaux, pour renforcer les organismes chargés de la gestion des frontières et permettre une coopération transfrontières pragmatique.

B. Discussion

60. Les participants ont noté avec satisfaction le rôle de premier plan de la CEA et de la Commission de l'Union africaine comme points focaux et chefs de file pour les activités relatives à l'information géospatiale en Afrique. Ils ont reconnu la nécessité de créer un comité statutaire de gestion de l'information géospatiale dont la portée serait très vaste et qui serait chargé, entre autres, d'organiser une conférence des ministres et un sommet des chefs d'État et d'identifier un champion africain de l'information géospatiale.

C. Recommandations

61. À la lumière de la discussion, le Comité régional a formulé les recommandations suivantes :

a) Les membres de la CEA devraient :

i) Participer à la seizième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en août 2026 à New York, et au troisième Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale, en novembre 2026 à Riyad ;

ii) Exprimer leurs préoccupations suscitées par le fait que le secrétariat de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale ne dispose pas de ressources suffisantes pour maintenir les opérations et les activités qu'il mène pour appuyer le programme de travail du Comité d'experts ;

iii) S'efforcer d'élaborer et de mettre en œuvre leur plan d'action national sur le Cadre intégré de l'information géospatiale comme élément fondamental de la gestion de l'information géospatiale pour mettre en œuvre les actions prioritaires et comme levier stratégique du développement durable dans leurs pays respectifs.

b) Les centres d'excellence mondiaux des Nations Unies devraient soutenir, amplifier et maintenir le renforcement des capacités des membres de la CEA en offrant des possibilités de formation adaptées aux besoins opérationnels de chaque pays.

c) Le Conseil exécutif devrait charger un groupe consultatif d'orienter l'intégration des connaissances spécialisées du secteur privé et d'officialiser la création d'un réseau universitaire africain.

VII. Thèmes particuliers (point 7 de l'ordre du jour)

A. Présentations

62. M. Heimann a présenté les contributions apportées par le Comité régional à un certain nombre d'initiatives, événements et activités aux niveaux mondial et régional en vue de les exploiter comme plateformes de collaboration avec un large éventail de décideurs, d'utilisateurs et de fournisseurs de services sur le continent. Parmi les initiatives, on pouvait citer :

a) Les bases de données de référence pour les objectifs de développement durable, mises en place avec l'appui de la SDG Data Alliance, qui ont permis à plusieurs pays de partager et de publier des ensembles de données géospatiales nationales critiques essentielles pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

b) Le repère de référence géodésique mondial, que le Comité régional a soutenu dans le cadre de sa collaboration avec le Centre d'excellence géodésique mondial des Nations Unies et de sa participation à des initiatives géodésiques régionales, comme l'atelier régional visant à renforcer l'infrastructure géodésique en Afrique.

B. Discussion

63. Les participants ont noté que l'Union africaine avait récemment donné son aval à la campagne en faveur de l'utilisation de la projection Equal Earth dans les cartes dans un effort global pour favoriser une perception plus

équilibrée du monde, promouvoir une représentation plus précise de la Terre et faire progresser la visibilité et l'équité de l'Afrique au niveau mondial. Ils ont unanimement reconnu que la correction des distorsions dans l'ancienne carte de Mercator, qui faisait paraître l'Afrique beaucoup plus petite qu'elle ne l'était en réalité, constituait un changement important. Il a été noté que l'utilisation de la projection cartographique Equal Earth permettrait de visualiser le continent avec une plus grande précision et de manière plus équitable, en montrant sa taille réelle.

C. Recommandations

64. À la lumière de la discussion, le Comité régional a formulé les recommandations suivantes :

a) Le Conseil exécutif devrait demander, par l'intermédiaire du Comité consultatif international du Congrès mondial des Nations Unies sur l'information géospatiale à l'échelle mondiale, que les ministres des pays membres de la CEA soient invités à participer au troisième Congrès mondial sur l'information géospatiale des Nations Unies qui se tiendra prochainement à Riyad, et qu'un débat ministériel spécial soit organisé afin de mettre en avant et de promouvoir le rôle de l'information géospatiale dans la promotion des priorités nationales en matière de développement et du programme mondial de développement ;

b) Le Groupe de travail chargé du référentiel géodésique africain devrait accélérer l'harmonisation des systèmes de référence géodésiques nationaux sur le continent en vue de normaliser le cadre géodésique et d'empêcher les litiges frontaliers ;

c) Le Conseil exécutif devrait veiller à ce que la finalisation et le lancement à l'échelle continentale d'un indice africain de développement géospatial qui servirait d'outil de référence permettent d'établir un classement et un profilage transparents des membres de la CEA, offrant ainsi un cadre mesurable pour suivre les progrès et orienter les investissements stratégiques ;

d) Le Conseil exécutif devrait promouvoir l'adoption de la feuille de route pour la maturité de l'infrastructure de données spatiales marines de l'Open Geospatial Consortium afin de permettre de manière uniforme aux membres de la CEA de développer une infrastructure interopérable de données spatiales marines et, en tirant parti de cet outil pratique et rapide à mettre en œuvre, de quantifier les niveaux de maturité, d'obtenir des financements ciblés et de transformer les données marines en informations exploitables pour les programmes de développement ;

e) La branche Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale devrait soutenir l'initiative visant à changer le paradigme de la représentation cartographique afin d'utiliser une projection qui reflète de manière adéquate la forme et la taille du continent africain.

VIII. Adoption du rapport sur les travaux de la onzième réunion [point 8 de l'ordre du jour]

65. Les participants ont adopté le projet de conclusions et de recommandations distribué par le secrétariat du Comité régional. Les membres du Comité régional ont estimé eux aussi qu'une fois qu'il aurait été achevé, le projet de rapport sur la réunion serait distribué par le secrétariat pour observations et contributions supplémentaires avant que celui-ci n'y mette la dernière main.

IX. Dates proposées pour la douzième réunion [point 8 de l'ordre du jour]

66. Le Comité régional a demandé que le Conseil exécutif prenne les dispositions voulues pour l'organisation de la douzième réunion en liaison avec d'autres grands événements concernant l'information géospatiale en 2026 dans la mesure du possible.

X. Questions diverses [point 9 de l'ordre du jour]

67. Aucune autre question n'a été soulevée.

XI. Clôture de la réunion [point 10 de l'ordre du jour]

68. Dans son discours de clôture, le nouveau président, Kamal Outghouliast, a souligné l'utilité de la réunion, notant qu'elle avait permis au Comité régional :

a) De reconnaître que le Cadre intégré de l'information géospatiale était la prochaine étape à franchir dans la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, régionale et nationale ;

b) De collaborer avec les partenaires industriels et les parties prenantes, qui avaient souligné, grâce à leurs connaissances intimes des ressources géospatiales et de la capture des données, de l'accès aux données et de la diffusion des données, que la collaboration était essentielle ;

c) D'examiner les progrès réalisés par les membres dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action nationaux, tout en revoyant les principes directeurs et en recensant les étapes futures.

69. Il a rappelé aux États membres qu'il était essentiel d'intégrer en toute transparence les informations géospatiales aux statistiques et aux données sectorielles afin de prendre des décisions éclairées.

70. Il a souligné que l'engagement résolu et sans faille des pays était essentiel pour exploiter l'information géospatiale et œuvrer à la réalisation des objectifs de développement durable. Il a assuré aux participants que le Conseil exécutif était déterminé à atteindre ses objectifs pour 2026.

71. La séance a été levée par le président à 15 heures.